

Enseignant-coordonnateur en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) au sein d'un Pôle d'Enseignement de Jeunes sourds (PEJS) en Collège Rentrée scolaire 2026

Implantation du poste : Collège des EYQUEMS - MERIGNAC

Caractéristiques du poste :

Placé sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, le coordonnateur d'ULIS exerce les missions définies par les circulaires n° 2015-129 du 21-8-2015 et 2016-186 du 30-11-2016.

Caractéristiques de l'ULIS en collège :

L'ULIS en collège est un dispositif qui, sur décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), accompagne les élèves dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). L'ULIS est ainsi une des modalités de mise en oeuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap (ESH) avec Troubles des fonctions auditives (TFA). Elle constitue en milieu ordinaire, un dispositif ouvert, offrant des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées qui donne aux ESH avec TFA l'accès à une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques.

Missions de l'enseignant coordonnateur :

Organisation de l'ULIS en lien avec le projet d'établissement

- Concevoir et mettre en œuvre l'emploi du temps de chaque élève en conformité avec les indications portées par le Projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- Gérer l'ensemble des actions de regroupements et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de chaque élève.
- Participer aux Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) en lien avec l'enseignant référent
- Mettre en place les adaptations et aménagements nécessaires
- Veiller, en lien avec le Conseiller principal d'éducation (CPE) à la participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives culturelles et sportives et à leur pleine participation aux projets de l'établissement.
- Planifier les réunions régulières avec les familles
- Définir le rôle de l'Accompagnant des Elèves en Situation de handicap (AESH) du dispositif
- Assurer le lien avec les familles, les professionnels des établissements et services médico-sociaux ou de santé, amenés à accompagner les jeunes
- Organiser les réunions de concertation en interne avec l'équipe pédagogique afin d'envisager et d'évaluer l'accueil de ses élèves en classes ordinaires, en fonction du projet et des potentialités de chacun

Validation des compétences du socle commun et suivi du projet personnalisé de scolarisation

- Travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne - ressource spécialiste de l'adaptation des situations d'apprentissage aux situations de handicap
- Porter une attention particulière à la délivrance des attestations
- Contribuer à l'acquisition d'un diplôme attestant d'un niveau de formation générale (CFG, DNB ou attestations de compétences)
- S'assurer que les élèves bénéficient tous des dispositifs de droit commun en matière d'éducation à l'orientation et d'un accompagnement personnalisé.

Compétences et connaissances attendues :

- maîtriser des compétences en LSF / LFC ;
- maîtriser des compétences disciplinaires de niveau collège et connaître des programmes de l'école élémentaire (le coordonnateur de l'ULIS TFA enseigne à des ESH dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en adaptant ses démarches au niveau des élèves) ;
- mettre en oeuvre des adaptations efficientes ;
- maîtriser des usages pédagogiques du numérique ainsi que du matériel pédagogique adapté.
- Avoir une expérience ou une connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux ou para médicaux.
- Avoir une bonne connaissance des parcours d'orientation et des poursuites d'études
- Etre capable de travailler au sein d'une équipe en qualité de personne ressource et de conseiller ses pairs

Confidentialité et devoir de réserve sont importants.

Qualifications requises :

L'appel à candidature concerne les enseignants du second degré (PLP et PLC) :

- certifiés ou contractuels détenteurs du niveau de maîtrise B2 en LSF (et visant le niveau C1)
- disposés au travail en équipe et à la coopération avec les parents et avec les partenaires de l'école

Ce poste requiert d'importantes aptitudes à la communication, au travail d'équipe et une grande disponibilité.

Conditions d'exercice :

- temps de service de 18 heures d'enseignement en ULIS

Rappel : ce poste ne peut être couvert que par des enseignants exerçant à temps plein.

Un rapport d'activité annuel (élément constitutif de l'évaluation du fonctionnement de l'ULIS) sera rédigé sous l'autorité du chef d'établissement et sera transmis aux inspecteurs ASH et disciplinaires selon le statut de l'enseignant.

Candidature et procédure de recrutement :

Les candidats qui souhaitent postuler doivent adresser un courrier de motivation, sous couvert de leur supérieur hiérarchique, accompagné d'un Curriculum Vitae à

Monsieur Lafont Jean-François
Conseiller Technique "élèves en situation de handicap" (CT-ASH)
05 57 57 38 46 – 06 16 79 24 56
Jean-Francois.Lafont@ac-bordeaux.fr

L'enseignant est affecté à titre provisoire pour l'année 2026/2027.